

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi 12 mars 2018 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller (arrivée 19 h 35)
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2018-03-045
6669

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2018-03-046
6669

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire tenue le 12 février 2018.

Arrivée du conseiller de Dave Prévèreault.

QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2018-03-047
6669

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 28 février 2018.

- Aqueduc

Secteur Pointe-aux-Outardes : 2 134 m³, moyenne : 76 m³/jr
Secteur Les Buissons : 5 507 m³, moyenne : 197 m³/jr
Station de recherche : 01-02-2018 au 01-03-18 : 0,8 m³
Camping de la Rive : Non disponible



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 7 et 21 février 2018

Incendie : 25 février 2018

Premiers répondants : Aucun

Formation des pompiers : 10, 11 et 25 février 2018

Rencontres : 2, 24 et 26 février 2018

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal : Aucun.

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2018-03-048
6670

CORRESPONDANCE

Reçue :

Aucune.

Expédiée :

* Mme Julie Samuel, conseillère aux opérations régionales, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire -18-02-12- envoi du Règlement 338-18 décrétant un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

* M. Denis Cardinal, directeur, Parc Nature de Pointe-aux-Outardes -18-02-13- envoi de la résolution numéro 2018-02-038 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes se porte caution en faveur du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes d'un montant de 49 500 \$ pour 20 ans selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement.

* Mme Jocelyne Bouchard, présidente, club Les Skieurs de la Savane -18-02-14- envoi de la résolution numéro 2018-02-034 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remboursera les frais reliés au bail à des fins communautaires pour le relais du club Les Skieurs de la Savane à la MRC de Manicouagan, au coût de 126,47 \$, concernant le loyer annuel et les frais d'administration.

* Mme Danny Cimon, coordonnatrice, Refuge animal Le Chapitou -18-02-14- envoi de la résolution numéro 2018-02-036 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte le protocole d'entente tel que déposé et que Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à signer ledit protocole.

* M. Michel Deschênes, directeur général, Office municipal d'habitation de Baie-Comeau -18-02-14- envoi de la résolution numéro 2018-02-040 selon laquelle le conseil municipal nomme M. Raynald Foster, conseiller municipal, pour siéger au Conseil d'administration provisoire du nouvel office devant être créé.

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



2018-03-049
6671

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Ostigny et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2018-03-12.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

2018-03-050
6671

MARS, MOIS NATIONAL DE SENSIBILISATION À L'ÉPILEPSIE

CONSIDÉRANT la demande de l'Association Épilepsie Côte-Nord de proclamer officiellement « Mars, mois national de sensibilisation à l'épilepsie »;

CONSIDÉRANT QU' il s'agit du moment dans l'année où plusieurs activités de sensibilisation et de démystification se déroulent partout au Canada.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes proclame officiellement « Mars, mois national de sensibilisation à l'épilepsie ».

2018-03-051
6671

SOUPER ANNUEL - PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT QUE le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes organise un souper annuel pour aider à son financement;

CONSIDÉRANT QU' il est important qu'il y ait des représentants municipaux présents à ce souper-bénéfice.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser MM Serge Deschênes, Jean-François Gauthier, Julien Normand, Pierre Ross et Mme Sylvie Ostigny à assister au souper-bénéfice du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, le 28 avril prochain, au Manoir de Baie-Comeau, au coût de 555 \$.

2018-03-052
6671

DEMANDE DE DON - RANDONNÉE VÉLO SANTÉ 2018

CONSIDÉRANT la demande de don reçue de M. Dave Prévèreault qui participe à la Randonnée Vélo Santé 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand et résolu à l'unanimité des membres votants, de faire un don de 100 \$ à la Randonnée Vélo Santé 2018, au nom de M. Dave Prévèreault.

Le conseiller Dave Prévèreault s'abstient de participer au vote en raison de son intérêt direct dans la décision.



2018-03-053
6672

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2018 – RÉSEAU ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE Réseau Environnement envoie hebdomadairement l'actualité environnementale et législative à ses membres.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de renouveler l'adhésion 2018 au Réseau Environnement au coût de 310,43 \$, taxes incluses.

2018-03-054
6672

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2018 – CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DE LA CÔTE-NORD

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de renouveler l'adhésion 2018 au Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord au coût de 50 \$.

2018-03-055
6672

RANDONNÉE VÉLO VALLÉE – DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de passage reçue du comité organisateur de la randonnée Vélo Vallée sur la route 138, partie située sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, pour le 1^{er} juillet 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, d'autoriser pour le 1^{er} juillet, le passage de la randonnée Vélo Vallée sur la route 138, partie située sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

2018-03-056
6672

PROPOSITION DE SERVICE – SOMUM SOLUTIONS INC.

CONSIDÉRANT la proposition reçue de Somum Solutions inc. pour le service d'appels de masse, en migrant en mode infonuagique, et un forfait de messages vocaux illimités.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter la proposition de Somum Solutions inc. pour le service d'appels de masse, en migrant en mode infonuagique et un forfait de messages vocaux illimités au coût annuel de 1 722,65 \$, plus taxes.

2018-03-057
6672

SERVICES PROFESSIONNELS SUPPLÉMENTAIRES – REFONTE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE la firme Del Degan Massé procède à la refonte complète des outils d'urbanisme de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QU' il serait préférable d'inclure le règlement relatif à la levée des interdictions de construction dans les zones de glissements de terrain et d'érosion dans le Règlement de zonage;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de la firme Del Degan Massé pour réaliser l'inclusion du règlement relatif à la levée des interdictions de construction dans les zones de glissements de terrain et d'érosion dans le Règlement de zonage, au coût de 1 530 \$, plus taxes.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes mandate la firme Del Degan Massé pour inclure le règlement relatif à la levée des interdictions de construction dans les zones de glissements de terrain et d'érosion dans le Règlement de zonage, au coût de 1 530 \$, plus taxes.

2018-03-058
6673

ACTIVITÉS - PLAISIRS D'HIVER 2018

CONSIDÉRANT QUE pour la semaine familiale, dans le cadre de « Plaisirs d'hiver », le comité de la famille et MADA en collaboration avec des organismes bénévoles ont réalisé des activités pour la semaine du 4 au 10 mars 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'entériner les dépenses suivantes pour la semaine d'activités qui a eu lieu du 4 au 10 mars 2018 :

Fournitures diverses	150 \$ (Municipalité)
Déjeuner La FADOQ	500 \$

Pour un total de : **650 \$.**

Un montant de 500 \$ sera pris dans le budget de la politique familiale.

2018-03-059
6673

DÉPENSES 2018 – SOUPER ET SOIRÉE POUR LES BÉNÉVOLES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité en collaboration avec la Troupe Art'Scène organisent le souper et la soirée pour les bénévoles de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité approuve un budget de 4 200 \$ avec la Troupe Art'Scène pour réaliser le souper et la soirée des bénévoles de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la participation financière de la municipalité est de 3 500 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'approuver la participation financière de la municipalité au montant de 3 500 \$, concernant les dépenses 2018 en vue du souper et de la soirée pour les bénévoles de la municipalité, dont le budget est de 4 200 \$.

2018-03-060
6673

APPEL D'OFFRES 2018-01 – RELOCALISATION DU ROND-POINT DE LA RUE LABRIE OUEST ET DES INFRASTRUCTURES DU PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT QUE le rond-point de la rue Labrie Ouest est menacé par l'érosion des berges du fleuve St-Laurent et doit être relocalisé;

CONSIDÉRANT QUE la guérite d'entrée du Parc Nature, son installation septique et les conduites d'aqueduc seront relocalisées en tenant compte du nouvel emplacement du rond-point;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes est présentement en appel d'offres public 2018-01 pour la relocalisation du rond-point de la rue Labrie Ouest et des infrastructures du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes;



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions est fixée au 21 mars 2018, à 14 h;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit nommer une personne responsable de l'octroi du contrat, afin de pouvoir fournir les informations administratives et techniques concernant l'appel d'offres aux soumissionnaires potentiels.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède par appel d'offres public 2018-01 pour la relocalisation du rond-point de la rue Labrie Ouest et des infrastructures du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes.

Il est également résolu que Mme Dania Hovington soit responsable de l'octroi du contrat.

2018-03-061
6674

OFFRE DE SERVICE – SUPERVISION DE L'AMÉNAGEMENT ET LA MISE EN VALEUR DU PORTAIL D'ENTRÉE

CONSIDÉRANT la signature de la convention d'aide financière dans le cadre du « Fonds d'initiatives du Plan Nord » pour la 1^{re} phase du projet du portail d'entrée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit réaliser les travaux avant le 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT l'offre de service de CEDFOB en ce qui concerne la supervision de différentes étapes pour réaliser les travaux de la première phase du projet d'aménagement et de mise en valeur du portail d'entrée de Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre du Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB) pour la supervision des différentes étapes de la première phase du projet d'aménagement et de la mise en valeur du portail d'entrée de Pointe-aux-Outardes, au coût de 18 500 \$, plus taxes.

2018-03-062
6674

PORTAIL D'ENTRÉE – MODIFICATION DU CERTIFICAT D'AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE les dates de réalisation des travaux d'aménagement du portail d'entrée diffèrent de celles déposées au MDDELCC lors de la demande d'autorisation d'aménagement;

CONSIDÉRANT QU' une demande de modification du certificat d'autorisation doit être envoyée.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser CEDFOB à préparer et à envoyer une demande de modification du certificat d'autorisation pour l'aménagement, la restauration et la mise en valeur du portail d'entrée de Pointe-aux-Outardes.

Il est également résolu d'autoriser un paiement de 333 \$ afin de couvrir les frais de la demande de modification du certificat d'autorisation.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



2018-03-063
6675

ACHAT – AFFICHEURS DE VITESSE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire procéder à l'achat de deux (2) afficheurs de vitesse pour faciliter la sensibilisation à la sécurité et créer l'habitude chez les conducteurs de prendre conscience de leur vitesse et des dangers s'y rattachant;

CONSIDÉRANT QUE les afficheurs donnent l'opportunité d'obtenir des rapports de trafic dans les deux sens, selon les heures et les vitesses enregistrées permettant de cibler les périodes de surveillance policières à privilégier à la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue de Kalitec pour la fourniture de deux (2) afficheurs de vitesse et avec ensemble solaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de 2 afficheurs de vitesse et avec ensemble solaire, auprès de Kalitec, au coût de 9 685 \$, plus taxes.

Le coût sera pris dans le fonds Toulnostouc.

2018-03-064
6675

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Julien Normand au titre de maire suppléant pour la période du 13 mars au 14 mai 2018.

AFFAIRES NOUVELLES

2018-03-065
6675

DEMANDE DE PAIEMENT #3 ET AVENANT AU MARCHÉ #3 – TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES DU FLEUVE SAINT-LAURENT – RUE LABRIE OUEST

CONSIDÉRANT la demande de paiement #3 et l'avenant au marché #3 de Jean Fournier inc. pour les travaux terminés au 9 mars 2018 concernant la stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest;

CONSIDÉRANT QUE le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 230 882,50 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE M. Louis Banville, ingénieur, Groupe-conseil TDA, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de procéder au paiement de la demande de paiement #3 et l'avenant au marché #3 de Jean Fournier inc., pour les travaux terminés au 9 mars 2018 concernant les travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest. Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 230 882,50 \$, taxes incluses.

2018-03-066
6675

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2018-03-067
6676


FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 46.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code
municipal.*


MAIRE